



## Frais pour matériel didactique périssable

### Année scolaire 2018 - 2019

Niveau: 4e année

Groupe: 401 - 402 - 403

Conformément à la politique de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, voici les frais que vous devez acquitter pour l'achat de matériel didactique périssable pour l'année scolaire 2018 -2019.

La présente facture ne concerne que les frais liés au matériel didactique. Nous procédons actuellement à l'analyse des frais liés aux sorties éducatives et au programme SPE. Une facture complémentaire, le cas échéant, vous sera donc transmise à la rentrée.

#### MATÉRIEL DIDACTIQUE PÉRISSABLE

	Coût
Matériel didactique périssable: cette liste sera présentée à la rentrée scolaire	106,00 \$
<b>Total</b>	<b>106,00 \$</b>

#### FOURNITURES SCOLAIRES (à acheter par les parents)

Description	
8 Cahiers de type Canada lignés à trois perforations	
1 paquet de feuilles mobiles lignées	
12 Duo-Tangs (2 rouges, 2 jaunes, 1 orange, 1 bleu, 1 vert, 1 mauve, 1 noir et 3 aux choix)	
1 paquet de pochettes protectrices en vinyle avec bande à trois perforations	
1 Cahier à anneaux (1 1/2 ")	
2 Règles métriques en plastique transparent (30 cm)	
2 Stylos bleus	
2 Stylos rouges	
2 Stylos feutres noirs à pointe fine	
4 surligneurs (couleurs variées)	
20 Crayons à mine	
1 Boîte de 12 crayons à colorier en bois	
1 Boîte de crayons de feutre	
1 Taille-crayon avec réservoir	
4 Gommages à effacer	
1 Bâtons de colle (40 g)	
1 Paire de ciseaux	
1 Clé USB pour les projets en informatique <b>FACULTATIF</b>	
1 Pochette noire rigide sans attache	
1 Paquets de 5 intercalaires	

**Pour des raisons d'hygiène, l'achat d'une boîte de mouchoirs est suggéré.**

Modalités de paiement: Remettre votre paiement au secrétariat ou au titulaire de votre enfant le 29 août.

- Argent comptant (montant exact) ou chèque
- Libeller votre chèque à l'ordre de l'**École Beau-Séjour**

et s'il vous plaît, inscrire la référence: « matériel didactique périssable »

ainsi que le nom de votre enfant en lettres moulées ainsi que sa classe:

**Nous recommandons fortement, mais sans obligation de la part du parent, l'achat de ces marques de commerce, car elles sont gage de qualité.**